

P

## PREMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

## RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2002

Les effectifs salariés augmentent de 0,2 % au cours du troisième trimestre 2002 dans les secteurs concurrentiels (1). Sur un an, la progression s'élève à 0,6 %.

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'établit à environ 35,7 heures à la fin du mois de septembre, enregistrant ainsi une baisse de - 0,1 % sur le trimestre et de - 1,2 % sur un an. Au 30 septembre 2002, 78,8 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires (contre 68,6 % un an plus tôt).

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,6 % au troisième trimestre 2002 et de 2,5 % sur un an. L'évolution de l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) est de + 0,5 % au troisième trimestre 2002 et de + 1,7 % entre septembre 2001 et septembre 2002 (2).

L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) croît de 0,8 % au cours du troisième trimestre 2002 (dont 0,1 point lié à la baisse de la durée du travail) et de 3,5% sur un an (dont 1,0 point lié à la baisse de la durée du travail).

### Évolution de l'emploi salarié au troisième trimestre 2002

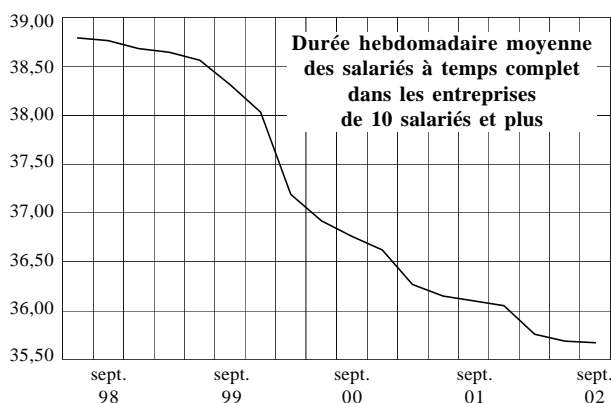
	Effectifs (en milliers) au 30/09/2002					Variation (en %) au 30/09/2002 sur	
	30 sept. 2001	31 déc. 2001	31 mars 2002	30 juin 2002	30 sept. 2002	3 mois	12 mois
Ensemble des secteurs concurrentiels (EB à EP) . . . . .	15 380,9	15 428,2	15 428,8	15 437,2	15 472,9	+0,2	+0,6
Industries (n.c. construction) (EB à EG) . . . . .	4 158,0	4 144,8	4 118,4	4 094,2	4 075,1	-0,5	-2,0
Construction (EH) . . . . .	1 259,3	1 261,8	1 263,3	1 264,7	1 272,2	+0,6	+1,0
Tertiaire (EJ à EP) . . . . .	9 963,6	10 021,6	10 047,1	10 078,3	10 125,6	+0,5	+1,6

Source : Estimation réalisée par l'Insee à partir des résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO du Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

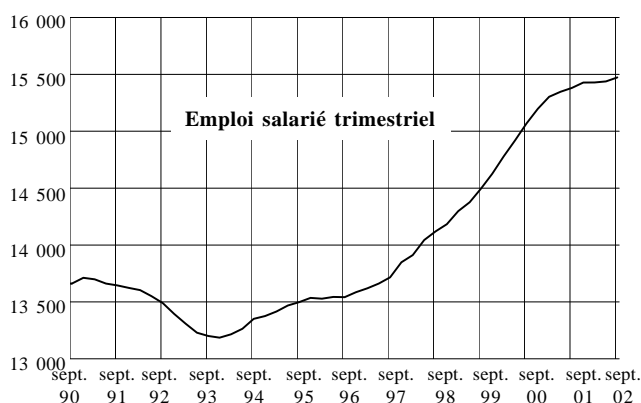
(1) - L'estimation d'emploi, réalisée par l'Insee à partir des résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO, porte sur l'ensemble des salariés des secteurs concurrentiels (hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale). Ce champ couvre environ 15 millions de salariés sur un total d'environ 21 millions. L'enquête trimestrielle ACEMO couvre à peu près ces secteurs mais concerne uniquement les entreprises de 10 salariés ou plus.

(2) - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac, pour l'ensemble des ménages, retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. En revanche, les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation (hors tabac) pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (+ 0,4 % sur le trimestre et +1,7 % de septembre 2001 à septembre 2002).

En heures

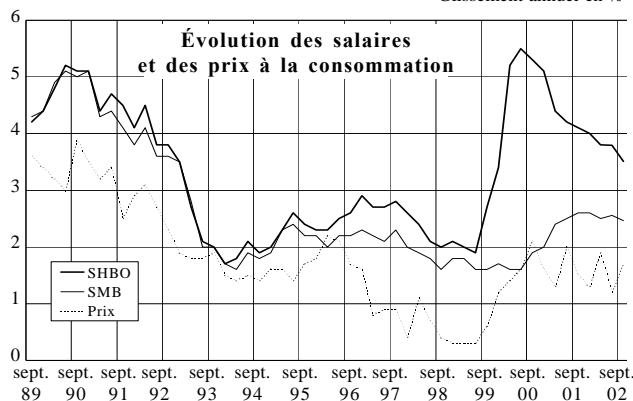


En milliers de salariés



Les résultats provisoires présentés ici sont établis à partir des 14 000 premiers questionnaires exploitables reçus au 12 novembre 2002. Les résultats définitifs seront publiés le 20 décembre.

Glissement annuel en %



Abdenor BRAHAMI  
(DARES).

**Indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO)**

Évolution trimestrielle, en %

	3 <sup>ème</sup> trim. 2000	4 <sup>ème</sup> trim. 2000	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>ème</sup> trim. 2001	3 <sup>ème</sup> trim. 2001	4 <sup>ème</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002	2 <sup>ème</sup> trim. 2002	3 <sup>ème</sup> trim. 2002
<b>Ensemble</b> .....	1,1	0,6	1,6	0,8	1,0	0,5	1,4	0,7	0,8
Industries de transformation (EB à EG) .....	1,0	0,8	1,9	0,8	0,9	0,5	1,3	0,8	0,7
Construction (EH) .....	1,1	0,6	2,0	1,3	0,9	0,6	2,5	1,1	0,6
Tertiaire (EJ à ER) .....	1,4	0,5	1,1	0,5	1,3	0,5	1,2	0,5	0,9

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité-DARES.

**Indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB)**

Évolution trimestrielle, en %

	3 <sup>ème</sup> trim. 2000	4 <sup>ème</sup> trim. 2000	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>ème</sup> trim. 2001	3 <sup>ème</sup> trim. 2001	4 <sup>ème</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002	2 <sup>ème</sup> trim. 2002	3 <sup>ème</sup> trim. 2002
<b>Ensemble</b> .....	0,7	0,4	0,9	0,5	0,7	0,4	0,8	0,6	0,6
Industries de transformation (EB à EG) .....	0,6	0,4	1,1	0,5	0,6	0,3	0,9	0,6	0,5
Construction (EH) .....	0,8	0,4	1,0	1,0	0,7	0,4	1,2	0,7	0,4
Tertiaire (EJ à ER) .....	0,7	0,4	0,8	0,5	0,8	0,4	0,8	0,6	0,7

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité-DARES.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira, Ghislaine Payri et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http://www.ladocfrancaise.gouv.fr  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.